

La Commission met le paquet sur la protection des frontières

Union européenne Après 2020, l'exécutif veut aussi mieux financer les besoins des Etats pour la migration, en l'attente d'une solution politique.

Ce mardi, 629 migrants, répartis sur trois navires, se préparaient pour (encore) trois jours de navigation vers le port de Valence, ceux italien et maltais, bien plus proches, refusant de les accueillir. L'affaire de l'"Aquarius" – navire affrété par SOS Méditerranée qui attend depuis dimanche qu'un Etat membre lui ouvre ses ports avant que l'Espagne se porte volontaire – "nous rappelle que la migration n'est pas seulement un débat théorique. Elle concerne des êtres humains et appelle une réponse européenne", a déclaré mardi Dimitris Avramopoulos, commissaire pour la Migration et les Affaires intérieures.

"Nous ne pouvons pas nous permettre une nouvelle année 2015, ni sur le plan politique, ni sur le plan financier", a-t-il ajouté, faisant référence au moment où la crise migratoire a éclaté. Or, la réponse européenne ne sera pas politique de sitôt, toute négociation pour doter l'Union d'un système d'asile commun ayant tourné au vinaigre. Mais elle peut, du moins en attendant, être financière. Ce mardi, la Commission présentait donc ses propositions pour adapter le budget de l'UE de 2021-2027 à la réalité migratoire. "Tirant les enseignements du passé", l'exécutif européen entend tripler les financements en la matière, qui s'élèveraient à 34,9 milliards d'euros.

L'aspect sécuritaire de la migration, seul point de consensus

La réalité est aussi que les Vingt-sept s'accordent sur un point : celui de l'aspect sécuritaire de la migration. Ainsi, 21 milliards d'euros seront-ils affectés à la gestion des frontières extérieures de l'Europe. Entendez: la mise en place d'un corps de 10000 garde-côtes (contre quelque 2000 actuellement), le soutien des Etats membres dont les frontières sont menacées, la lutte contre le trafic d'êtres humains, le financement d'équipements de contrôle douanier, etc. Ce qui n'empêche pas que ces fonds soient aussi mis à disposition des opérations de recherche et de sauvetage en mer, précise la Commission. "Notre budget pour la migration doit être juste. Nous avons des valeurs fondamen-

tales à défendre, mais pas au détriment de notre sécurité et de notre cohésion", a mis en garde M. Avramopoulos.

Reste que ce volet sécuritaire n'empêcherait pas à lui seul la répétition du scénario de l'"Aquarius". Car la réticence des Etats membres à ouvrir leurs ports à ces 629 migrants s'explique par l'obligation d'en assurer l'accueil et le traitement des demandes d'asile par la suite, obligation qui découle du règlement de Dublin. A ce système déficient en attente d'être réformé, la Commission répond avec un Fonds "Asile et migration" (FAMI) doté de 10,4 milliards d'euros (51 % de plus qu'actuellement).

Chaque Etat membre recevrait 5 millions d'euros, même ceux, comme la Pologne et la Hongrie, peu enclins à accueillir des réfugiés et des migrants. "Si des fonds européens financent un centre d'accueil en Pologne, on pourra en contrôler les conditions", nous glisse un "insider". Au-delà de ce seuil, les dotations des Vingt-sept varieraient selon leurs besoins. Ceux-ci seraient évalués sur base des chiffres (nombre de réfugiés, de migrants en séjour régulier et de retours à effectuer) de 2018, 2019, 2020, avant qu'un ajustement soit effectué à mi-parcours du cadre financier. Les grands bénéficiaires seraient les Etats du Sud, comme l'Italie et la Grèce, aussi l'Allemagne, dont le gouvernement est prêt à accueillir jusqu'à 220000 demandeurs d'asile par an.

Mais la crise migratoire de 2015 pourrait se répéter, dans un contexte géopolitique imprévisible et instable. L'exécutif européen propose donc de garder une partie de l'enveloppe (4,2 milliards, soit 40 % du FAMI) pour d'éventuelles crises qui toucheraient à nouveau certains pays plus que d'autres, faute d'une solidarité européenne entérinée dans une politique d'asile de l'UE. "On s'est rendu compte que la relocalisation [de réfugiés depuis la Grèce et l'Italie vers d'autres Etats membres] ne fonctionne pas, donc cet argent est réservé aux Etats soumis à une pression migratoire", avoue une source européenne.

La Commission ne perd toutefois pas espoir et s'est dotée d'une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir un éventuel système de relocalisation, s'il venait à voir le jour. A deux semaines d'un sommet européen qui devait accoucher d'un accord sur la réforme du règlement de Dublin, mais semble destiné à échouer, M. Avramopoulos a appelé à ne pas "laisser la migration être un élément de division. C'est une question de responsabilité non seulement politique, mais historique."

Maria Udrescu